

Scop les 2 Rives - Référentiel de compétences et d'évaluation

Certification « Concevoir et piloter un projet DDQE Développement Durable et Qualité Environnementale, en aménagement du territoire, architecture, urbanisme et construction »



Intitulé de la certification « CONCEVOIR ET PILOTER UN PROJET DDQE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ARCHITECTURE, URBANISME ET CONSTRUCTION »

Le dispositif répond à un besoin transverse associé à un contexte professionnel des métiers d'architecte du BTP ou de paysagiste (ROME F1101) et d'ingénierie et études du BTP (ROME F1106) sur la compétence « Construction durable (éco-construction) ». Et vient compléter des situations professionnelles et des compétences de base et spécifiques communes à ces deux métiers : l'étude, la conception, la réalisation et le suivi des projets de construction et d'aménagement.

Ces activités transversales et communes sont :

- Réaliser la conception et l'étude de projet d'aménagement ou de construction d'un ouvrage selon l'environnement et la réglementation en vigueur,
- Planifier et coordonner l'activité d'une équipe pluridisciplinaire,
- Coordonner les différentes phases d'intervention des corps de métiers du chantier,
- Prospecter de nouveaux marchés.

Le dispositif apporte les savoir, savoir-faire, compétences et outils pour permettre aux professionnels exerçant ces métiers de répondre au contexte réglementaire en évolution, aux besoins identifiés du marché, et aux enjeux sociétaux identifiés.

Pour rappel, voici la définition de ces deux métiers :

- **Ingénierie et études du BTP (ROME F1106)**
Élabore des projets d'ouvrage et de construction et étudie les procédés techniques, les modes constructifs, les coûts.
Réalise l'étude d'exécution des travaux et effectue le suivi technique et économique du chantier.
Peut coordonner une équipe, un projet.
- **Architecte du BTP ou de paysagiste (ROME F1101)**
Réalise la conception et l'étude de projet d'aménagement intérieur et extérieur ou de construction d'un ouvrage selon l'environnement et la réglementation. Établit la configuration d'un ouvrage ou d'un espace (esquisse, plan 3D, ...) et définit les possibilités techniques appropriées. Coordonne et suit les phases de réalisation de travaux. Mène des actions de recherche et de développement de marchés.
Peut coordonner une équipe ou diriger une structure.



| Référentiel de compétences | Référentiel d'évaluation | |
|---|--|--|
| | Modalités | Critères et indicateurs |
| <p>C1 : Réaliser et piloter des projets intégrant le développement durable dans l'aménagement et le bâtiment (neuf et rénovation) à partir d'outils, de méthodologies et de références pour passer à l'action</p> <p>C2 : Se forger un argumentaire pour dialoguer, conseiller et convaincre son maître d'ouvrage/ son client sur la base de retours d'expériences éprouvés pour développer une approche pluridisciplinaire et systémique</p> <p>C3 : Proposer une conception ou une réhabilitation des espaces et des bâtiments à faible impact carbone et à fort impact social pour favoriser les filières locales dans une démarche d'économie circulaire</p> <p>C4 : Coordonner et mobiliser des réseaux d'acteurs pour favoriser le faire-ensemble dans le projet de construction et d'aménagement</p> <p>C5 : Élaborer une approche systémique et transversale de projet dans le neuf et la rénovation pour proposer des solutions globales et des axes d'amélioration continue</p> | <p>Soutenance d'un dossier support de 30 à 60 pages hors annexes issu d'une situation professionnelle vécue ou réflexive de son choix en lien avec l'approche environnementale</p> <p>Temps de soutenance : de 15 à 30 minutes + Entretien de 10 à 25 minutes avec un jury d'experts composé de 3 à 6 personnes.</p> | <p><i>Pertinence du projet de développement durable et qualité environnementale :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. A posé un diagnostic sur les problématiques énergétiques, environnementales et sanitaires actuelles 2. A conduit un projet de construction ou d'urbanisme dans une démarche prospective <p><i>A une capacité de formation :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Fait preuve de pédagogie vis à vis de ses collaborateurs 4. Transmet son savoir aux autres et fait progresser ses collaborateurs 5. A construit un argumentaire efficace pour dialoguer avec les parties prenantes 6. Se fait comprendre sans ambiguïté de ses équipes et des parties prenantes 7. Répond précisément aux demandes des clients et/ou du maître d'ouvrage 8. Est force de proposition pour proposer une conception ou une réhabilitation des espaces et des bâtiments à faible impact carbone 9. Favorise les filières locales, les circuits courts ou/et les projets à fort impact social |



C6 : Se positionner, augmenter son employabilité et/ou entamer une reconversion professionnelle sur des métiers de niche et innovants dans le secteur de la transition écologique pour faire face aux enjeux de demain

10. Coordonne les différentes phases d'intervention des corps du métier du chantier

Favorise le faire-ensemble

11. Prend des initiatives adaptées pour qu'un groupe soit plus soudé et réagisse mieux face aux difficultés
12. Intègre les nouveaux venus dans un groupe
13. Fait et aime travailler en équipe
14. Prend en compte les idées des autres et revient sur son analyse
15. Reconnaît facilement qu'il fait fausse route

16. Met en œuvre une approche systémique dans le neuf ou la réhabilitation

17. Propose des axes d'amélioration continue

18. Prospecte de nouveaux marchés

19. Effectue régulièrement de la veille réglementaire, innovation et R&D dans ses domaines d'activités

20. Est en mesure de se positionner sur de nouveaux marchés liés à la transition écologique

Les critères ci-dessus seront évalués sur une échelle d'indicateurs communs : très insuffisant (0 points), insuffisant (0,25 points), bien (0,5 points), Très bien (1 points). Un total minimum ou égal à 10 points sur 20 est nécessaire pour valider l'épreuve (statut "admis").

